



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 7 AVRIL 2025 A 19H30

Le 1<sup>er</sup> avril 2025, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 11 mars 2025 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

#### Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Brahim OUAREM, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Philippe DECOMBLE, Eléonore MORENO, Brigitte JAUNET, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Jérémy SIMON, Marie-France MICOUD, Quentin CHOLLET, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER, Thierry BESSE, Nancy LE FOLL

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Mohammed ZAOUÏ (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Séverine BUSSON (pouvoir à Nadia CARCASSET), Norman PANTER (pouvoir à Marc LE MEUR), Isabelle QUESNEL (pouvoir à Franck CHAUVEAU), Franklin OBIANYOR (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS) Patricia BARTOLI (pouvoir à Karla AREL), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Michelle BOUCHON), Zagros-Hammi TUM (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à Nancy LE FOLL).

#### Absents Excusés :

Nombre de membres  
composant le conseil : 39

en exercice : 39  
présents : 29  
représentés : 10  
absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur José MARTINS est élu secrétaire.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

### Délibération n°25-46

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : FINANCES

Affaire suivie par Gwendaline BOYER

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET PRINCIPAL VILLE

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-1, L. 1612-20 L 2311-1 à L 2343-2, relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires approuvé en Conseil Municipal en date du 17 mars 2025,

CONSIDERANT le rapport de présentation du Maire,

CONSIDERANT la Commission budgétaire consultée en date du 31 mars 2025,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

PRECISE que le budget primitif 2025 est adopté avec reprise anticipé des résultats de l'année 2024.

ADOPTE par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement, équilibrées en dépenses et en recettes, le budget primitif 2025 de la Commune arrêté à :

➤ Section de fonctionnement	:	56 291 894,57 €
➤ Section d'investissement	:	17 339 947,07 €

#### VOTE

Pour : 32

Contre : 7 (M. Chollet, Mme Rolly, M. Besse, Mme Schlatter, M. Tum, Mme Le Foll, M. Zlowodzki)

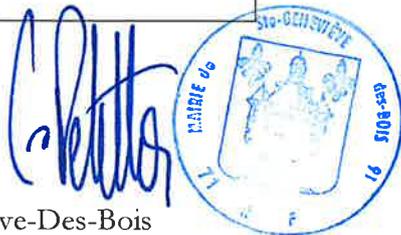
Abstention :

Pour extrait conforme.

**Frédéric PETITTA**

Maire de Sainte-Geneviève-Des-Bois

Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération



MAIRIE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS - BUDGET PRINCIPAL STE GENEVIEVE DES BOIS - Exercice : 2025

<p>V - ANNEXE</p> <p><b>Budget Primitif 2025 - BUDGET PRINCIPAL DE STE GENEVIEVE DES BOIS</b></p> <p>Arrêté et signatures</p>	<p>V</p>    <p>A</p>
---	----------------------------------

Nombre de membres en exercice : 39  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de membres représentés : 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 39  
 VOTES : Pour : 32  
 Contre : 7  
 Abstentions :

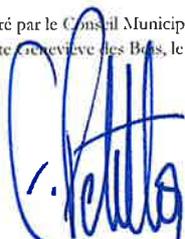
Date de convocation : 1er avril 2025

Présenté par le Maire, *le 7 avril 2025*  
 A Sainte Geneviève des Bois, le 7 avril 2025

Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,  
 A Sainte Geneviève des Bois, le 7 avril 2025



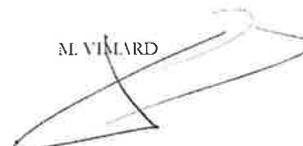
Les membres du Conseil Municipal,

M. PETTITA

Mme VASSEUR

M. VILARD



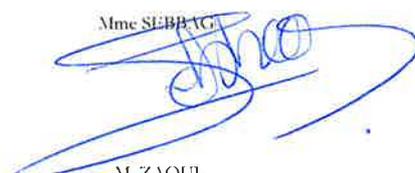


M. LE MEUR

Mme C. ARCYSSIE

M. ZAOUÏ

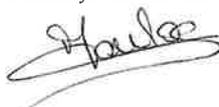




Mme DE JESUS CARLOS

M. LUNDA

Mme GARCIA

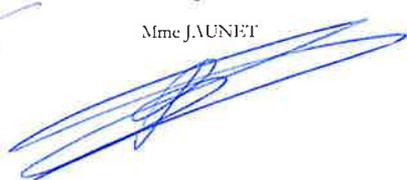




Mme CRIBIER

Mme JAUNET

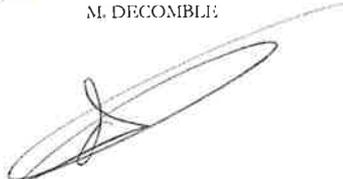
Mme AICOUD

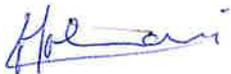

M. OUAREM

M. DECOMBLE

M. OBIANYOR

Mme MOLINARI



M. MINATCHY

M. BOULANGER



Mme FERROUDJI



M. CHAUVEAU



Mme BARTOLI

M. MARTINS



Mme QUESNEL

Mme ARIEL



Mme MORIENO



M. PANTER

Mme BUSSON

Mme QADHI

M. SIMON

M. ZLOWODZKI

M. BIESSE



Mme LEFOLL



Mme SCHLATTER



M. TUM

Mme ROLLY

M. CHOLLET



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10 avril 2025  
et de la publication le

A Sainte Geneviève des Bois le

